

comme le fait le député. Je n'interprète pas la réponse du ministère de la Justice comme signifiant qu'il y a eu une demande.

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, compte tenu de la réponse du solliciteur général à ma question ce matin, je voudrais lui demander ceci: quand le ministre de la Justice a dit hier que le sous-procureur général du Canada avait reçu un coup de téléphone du sous-procureur général du Québec pour lui demander, en cas de besoin, le concours de la Gendarmerie royale du Canada et des forces armées canadiennes au sujet de l'événement dont j'ai fait mention, il se trompait, n'est-ce pas?

**L'hon. M. McIlraith:** Le ministre de la Justice n'était pas dans l'erreur. Il y a eu...

**M. Lewis:** Vous avez dit qu'il n'y avait pas eu de demande.

**L'hon. M. McIlraith:** Monsieur l'Orateur, si le député tient à me poser des questions, je suis tout à fait disposé à lui répondre de mon mieux et avec exactitude. Mais je préfère que l'on me m'interrompe pas quand je réponds.

**Des voix:** Bravo!

**M. Woolliams:** J'aimerais que vous imposiez silence pour moi à ces libéraux, George, en particulier à celui qui porte de longs favoris. Vous faites de l'excellent travail.

**L'hon. M. McIlraith:** Je n'ai pas l'intention de me prononcer sur les réponses d'aucun de mes collègues à la Chambre des communes. Je suis ici depuis trop longtemps pour cela.

**M. Baldwin:** Et nous de même.

**L'hon. M. McIlraith:** Mais la réponse du ministre n'est pas contraire à la réalité. Il y a eu une conversation téléphonique entre fonctionnaires, comme cela arrive entre fonctionnaires ..

**Des voix:** Oh, oh.

**Une voix:** Tous les jours.

**M. Bell:** Expliquez-vous.

**L'hon. M. McIlraith:** ... pour demander certains renseignements, au cas où il serait nécessaire de faire appel à cette fin à la Gendarmerie royale du Canada. Voilà en quoi consistait l'appel téléphonique.

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de la Défense nationale. Voudrait-il nous dire s'il est au courant de quelque demande pré-

[L'hon. M. McIlraith.]

sentée par un fonctionnaire ou une autorité du Québec à un fonctionnaire ou une autorité d'Ottawa en vue d'obtenir l'aide de troupes en l'occurrence? Voudrait-il assurer à la Chambre que lui-même ou son ministère refuserait cette aide, le cas échéant?

**L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, je réponds d'abord à la première partie de la question: nous n'avons reçu aucune demande en vue d'obtenir les services des forces armées. Quant à la deuxième partie de la question, c'est une pure hypothèse.

**M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au solliciteur général. Le gouvernement fédéral estime-t-il, pour sa part, que l'on a pris les mesures voulues pour défendre l'intégrité et la liberté de la principale institution de haut savoir du Canada?

**L'hon. M. Benson:** Après Queen's!

**L'hon. M. McIlraith:** Les forces de police des diverses provinces et les forces de l'ordre fédérales travaillent en collaboration très étroite. Il en irait de même dans ce cas-ci, comme dans toute autre province.

**M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys):** J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, pour le premier ministre. Étant donné l'agitation fanatique qui règne au Québec, pense-t-il pouvoir rallier l'appui du reste du Canada pour son bill sur les langues?

**Des voix:** Oh, oh.

[Français]

## LES AÉROPORTS

MONTRÉAL—L'ACCORD DU QUÉBEC QUANT À L'EMPLACEMENT DU NOUVEL AÉROPORT

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Étant donné qu'il existe actuellement des controverses avec le gouvernement du Québec, peut-il nous dire si les autorités provinciales étaient d'accord sur le choix de l'emplacement du futur aéroport international, comme l'a annoncé hier l'honorable ministre des Transports?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, la décision a été prise après de très longues consultations entre les autorités fédérales, provinciales et municipales. Il y a même eu un rapport—le rapport